

L'hon. M. ROEBUCK: C'est une question administrative. Un comité du ministère serait plus approprié.

L'hon. M. HAIG: Voilà qui est beaucoup mieux.

L'hon. M. ROEBUCK: Afin d'adresser des recommandations au Ministre.

L'hon. M. HAIG: Au cours des deux, trois ou quatre dernières années, les examens outre-mer se sont améliorés de façon incroyable. Cette amélioration devrait nous rassurer.

L'hon. M. ROEBUCK: Nous pouvons maintenant laisser de côté la question de la déportation. Nous pourrions y revenir lorsque nous préparerons notre rapport, vu que nous recommandons probablement une étude.

Quels ont été les dépenses de la Division de l'immigration chaque année durant les vingt dernières années, d'après les derniers chiffres disponibles? J'ai cru que ce serait là un renseignement intéressant. Vous devez dépenser beaucoup plus d'argent aujourd'hui qu'il y a quelques années.

M. JOLLIFFE: J'ai préparé un état assez détaillé de l'année 1927-28 jusqu'à la dernière année financière indiquant le coût d'opération du service de l'immigration réparti selon les diverses subdivisions. Je crois que cela répond à ce que vous désirez.

L'hon. M. ROEBUCK: Voulez-vous nous donner l'essentiel de cet état?

M. JOLLIFFE: En prenant pour commencer l'année 1927-28, la dépense a légèrement dépassé \$3,000,000; l'année suivante, elle a été de \$2,951,000; en 1929-30, \$3,091,000; en 1932, elle a baissé à \$1,681,000; en 1934-35, elle a été de \$1,263,000; en 1940, \$1,497,000; en 1943, de \$1,600,000; en 1945-46, de \$2,085,000. Comme je l'ai dit, les dépenses des diverses années sont réparties en catégories d'activité.

L'hon. M. ROEBUCK: L'année 1945-46 indique moins de dépenses que par les années passées alors que le coût s'élevait à quelque trois millions.

M. JOLLIFFE: On dépensait beaucoup d'argent pour la réalisation du Plan impérial de colonisation, en subventions de passages et autres formes d'assistance de ce genre.

L'hon. M. CRERAR: L'établissement des familles anglaises qui venaient au Canada et beaucoup d'autres choses.

M. JOLLIFFE: C'est exact.

L'hon. M. CRERAR: La dépense totale ne se rapporte pas uniquement à l'admission des immigrants au Canada. Elle comprend également les frais qu'entraîne le maintien d'inspecteurs en divers endroits au-delà de la frontière? C'est bien cela, n'est-ce pas?

M. JOLLIFFE: Oui. Vous avez tous les détails ici.

L'hon. M. CRERAR: Par exemple, un touriste qui entre au Canada doit se présenter à un fonctionnaire de l'immigration et la même chose s'applique lorsqu'il quitte le Canada.

(Pour l'état des dépenses du service d'immigration, voir l'appendice à la fin du rapport de la journée).

L'hon. M. ROEBUCK: Monsieur Jolliffe, je vous ai également demandé un état touchant le nombre d'employés dans les divers services afin de nous rendre compte de la croissance de la Division.

M. JOLLIFFE: Je déposerai aussi un état contenant ces renseignements à partir de l'année terminée en mars 1929 jusqu'au mois de février 1948. L'état donne les chiffres d'autrefois, indiquant le personnel du bureau principal, des bureaux régionaux, de l'équipe opérant sur le terrain au Canada et outre-mer, ainsi que le personnel aux États-Unis au temps où nous en avions un.